



## PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 30/09/2021

Unité Départementale de l'Isère  
*Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes*

Affaire suivie par : Guillaume GHELMI  
Inspecteur de l'environnement  
guillaume.ghelmi@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 04 76 69 34 25  
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2021 – Is 275 RT

Objet : Suites de la visite d'inspection du 9 septembre 2021  
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Salaise-sur-Sanne, le 9 septembre 2021. L'inspection a porté sur l'incident du 5 septembre 2021.

J'ai l'honneur de vous notifier, dans le rapport joint en annexe, les demandes d'action corrective et les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L.125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai de 3 mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agrérer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

**Monsieur le directeur**

**NOVACYL**  
**Plateforme chimique de Roussillon**  
**Rue Gaston Monmousseau**  
**38 150 ROUSSILLON**

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent